



**Chambre de commerce internationale**

*L'organisation mondiale des entreprises*



INTERNATIONAL CHAMBER OF COMMERCE

# Programme d'action 2009

16 décembre 2008

**Chambre de commerce internationale**

38 Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

Téléphone +33 (0)1 49 53 28 28 Télécopieur +33 (0)1 49 53 29 42

Courriel [icc@iccwbo.org](mailto:icc@iccwbo.org) Site internet [www.iccwbo.org](http://www.iccwbo.org)

## ICC et la crise économique mondiale

Dans les derniers mois de 2008, les entreprises se sont trouvées confrontées partout dans le monde à l'environnement économique le plus incertain, en temps de paix, depuis 75 ans. La pénurie de crédit qui pesait sur les États-Unis et l'Europe depuis le second semestre de 2007 s'est aggravée et étendue tout au long de l'année jusqu'à dégénérer à une vitesse inouïe, à l'automne 2008, en une véritable crise financière mondiale.

Mais il y a pire : à la fin de l'année, la crise financière a rejailli sur l'économie réelle et les États-Unis, le Japon ainsi qu'une grande partie de l'Europe ont été officiellement déclarés en récession. Les pays émergents n'ont pas non plus été épargnés par ces événements dramatiques qui ont mis à mal, dans une économie mondiale intégrée, la notion de « découplage ». Ils ont eux aussi été confrontés à un brusque ralentissement de leur croissance économique lorsque l'étranglement du crédit s'est répercuté sur leurs marchés financiers et que leurs exportations ont subi la baisse brutale de la demande des régions touchées par la récession.

Les causes de la crise financière n'ont rien de mystérieux. Ce n'est pas la première fois de l'histoire que le mélange d'argent bon marché, de crédit facile, de bulles immobilières et de fort effet de levier s'avère explosif. L'inhabituel, cette fois, a été que l'explosion mette si longtemps à se produire, et la crise si peu de temps à s'étendre au monde entier. Les conséquences sont cruelles car pendant de nombreuses années, les secteurs privé et public ont commis de graves erreurs conduisant à une sous-évaluation désastreuse du risque et à de fortes distorsions de l'économie réelle. Ces distorsions ont en outre été exacerbées par la persistance d'importants déséquilibres des comptes courants de certaines grandes nations marchandes, reflet d'un mauvais alignement des taux de change et de politiques de soutien de la demande interne divergentes.

Après avoir d'abord hésité, les gouvernements et les banques centrales ont en majorité réagi énergiquement aux graves menaces dues à la crise financière. Leur priorité la plus immédiate est à l'évidence de renforcer le capital des banques et d'assurer un retour à des flux de crédit (et en particulier de crédit commercial) plus normaux. Ils doivent aussi veiller à ce que la demande soit suffisante pour atténuer les effets de la crise financière sur l'économie réelle, tout en évitant de grever l'avenir par une dette publique portée à un niveau ingérable. Au-delà du cours terme, les gouvernements chercheront sans aucun doute à élaborer un cadre de réglementation et de surveillance des marchés financiers plus efficace dans une économie mondiale de plus en plus complexe et intégrée.

C'est dans ce sombre climat que s'inscrit le programme d'action présenté par ICC pour 2009. L'année sera difficile et déterminante tant pour les entreprises que pour les ménages et pour les gouvernements. C'est des décisions prises et des ajustements réalisés en 2009 que dépendra la capacité ou non de l'économie mondiale à se rétablir raisonnablement vite et à trouver le chemin d'une expansion saine et durable.

Dans le contexte de la crise économique mondiale, les commissions d'ICC poursuivront résolument en 2009 les projets exposés ici, tout en se réservant la possibilité de proposer de nouvelles initiatives et de réagir à l'évolution de la situation. Mais en plus du travail technique des commissions sur des sujets tels que le financement du commerce et la réforme du secteur financier, ICC a pour mission essentielle de communiquer et de répéter régulièrement aux gouvernements et au public quelques messages fondamentaux qu'il ne faut pas perdre de vue dans l'inévitable essaim des remèdes à court terme. Le comité directeur d'ICC, à sa réunion de novembre 2008 à Hong Kong, a pris la décision de piloter et de superviser cet effort.

- Les gouvernements doivent résister à la tentation de vouloir s'isoler de la crise mondiale par des mesures protectionnistes visant le commerce et l'investissement étrangers. C'est aussi pour cela qu'ICC poursuivra en 2009 sa campagne de longue haleine en faveur d'une conclusion positive des négociations du cycle de Doha. L'une des principales leçons à retenir de la Grande Dépression des années trente est qu'en restreignant les importations, les pays concernés ont rendu les choses plus difficiles, aussi bien pour eux-mêmes que pour leurs partenaires commerciaux. Dans le cadre de la lutte contre les pressions protectionnistes, les gouvernements devraient tenter de trouver des moyens plus efficaces et plus coopératifs de réduire les importants déséquilibres des comptes courants de certaines des principales puissances commerciales.
- La crise économique ne sonne pas le glas du capitalisme, ni de l'économie de marché. Les erreurs et les défaillances des marchés financiers ne diminuent en rien les solides résultats globalement obtenus en terme d'amélioration du niveau de vie grâce au système d'économie de marché libre. En dehors du secteur financier, les marchés ont joué leur rôle en favorisant une utilisation efficace de ressources limitées. Aucun autre « système » connu n'arrive dans ce domaine ne serait-ce qu'à la cheville de l'économie de marché.
- Les tentatives pour faire reculer la mondialisation doivent être combattues. La mondialisation a ses inconvénients et soulève certaines questions préoccupantes qui doivent être réglées. Mais elle a aussi d'importants avantages qui ont permis ces dernières années de tirer des millions de personnes de la pauvreté. Son rôle de courroie de transmission mondiale des biens, des services, des capitaux, des technologies, des capacités de gestion et des idées doit être soigneusement préservé, même si elle peut également transmettre, en cas de ralentissement économique, des effets négatifs.
- Comme ICC le répète depuis déjà un certain temps, les pouvoirs publics doivent élaborer des moyens plus efficaces de gouverner un monde interdépendant doté d'une économie globale intégrée. Nous accueillons avec beaucoup de satisfaction le nouveau rôle dévolu au G20 dans la crise actuelle car nous pensons que pour traiter efficacement de problèmes de dimension planétaire, les pays ayant de grands marchés émergents doivent être intégrés plus activement dans le processus décisionnel international. Les gouvernements doivent entreprendre la réforme de la structure institutionnelle actuelle, créée pour aider à gérer les relations économiques internationales après la Seconde Guerre mondiale. Ce dont le monde moderne a besoin, c'est de nouveaux arrangements facilitant la mise en place de règles plus universelles ainsi que d'une meilleure gouvernance.

En 2009, ICC fêtera son 90e anniversaire – hélas dans un climat très défavorable pour la communauté économique mondiale. Ce sera l'occasion pour nous de réfléchir à nos racines et à notre avenir. ICC a vu passer bien des crises – y compris la Grande Dépression. À travers tous les hauts et les bas de ces décennies, elle est restée fidèle à ses convictions profondes et à sa mission fondamentale, qu'elle défendra avec plus de ténacité encore en 2009. Du côté positif, l'année à venir offrira à ICC l'occasion de tirer parti de tous ses atouts – aussi bien dans le domaine de ses services pratiques aux entreprises que de la défense de principes fondamentaux qui se sont, pendant toute sa longue existence, avérés utiles dans le monde entier et ne doivent en aucun cas être négligés en ces temps de crise.



Guy Sebban  
Secrétaire général

---

# POLITIQUE GÉNÉRALE ET PRATIQUES DES ENTREPRISES

---

## *Élaboration de règles à l'intention des entreprises*

---

### Arbitrage

---

#### **Mandat**

En tant que lieu de débat et d'échange d'idées sur les questions relatives à l'arbitrage international et aux autres formes de règlement des différends, la Commission vise à :

- encourager au plan mondial le règlement des différends commerciaux internationaux par l'arbitrage, la médiation, l'expertise, les « dispute boards » et d'autres formes d'ADR proposées par ICC ;
- étudier les aspects juridiques de l'arbitrage et des autres méthodes de règlement des différends internationaux de nature commerciale et les examiner à la lumière des évolutions en cours.

#### **Projets pour 2009**

- Entreprendre la révision du Règlement d'arbitrage d'ICC.
- Publier un guide pratique couvrant, dans plus de 70 pays, les règles de procédure nationales régissant la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères conformément à la convention de New York de 1958.
- Rédiger à l'intention des experts des recommandations sur la conduite des procédures d'expertise.
- Identifier et étudier les principales caractéristiques et conséquences de la communication de documents électroniques dans l'arbitrage international et rédiger un rapport sur la question sous forme de notes ou de recommandations.

---

### Techniques et pratiques bancaires

---

#### **Mandat**

Offrir à la communauté bancaire un espace mondial de débat et d'élaboration de règles.

#### **Projets pour 2009**

- Achever la révision des Règles uniformes relatives aux garanties sur demande (RUGD), en collaboration avec la Commission du droit et des pratiques du commerce.
- Inviter la Commission des Nations unies pour le droit commercial international à endosser les Règles et usances uniformes relatives aux crédits documentaires (RUU 600).
- En réponse à la demande de la Financial Action Task Force, apporter la contribution des entreprises aux initiatives lancées contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et examiner les effets des sanctions commerciales sur le financement du commerce.
- Entreprendre la rédaction de règles internationales sur le forfaitage.
- Suivre de près les développements et les nouvelles tendances des pratiques en matière de financement du commerce.

---

### Droit et pratiques du commerce

---

#### **Mandat**

Promouvoir un cadre juridique d'autodiscipline et de réglementation équilibré pour les transactions internationales entre entreprises, en fixant des normes commerciales mondiales et en exprimant le point de vue de la communauté économique sur les règles commerciales élaborées par les organisations intergouvernementales.

#### **Projets pour 2009**

- Poursuivre la révision des Incoterms 2000.
- Collaborer avec la Commission des techniques et pratiques bancaires à la révision des Règles uniformes relatives aux garanties sur demande, afin d'assurer la prise en compte de l'avis des utilisateurs.
- Suivre de près le projet d'élaboration d'un cadre commun de référence pour le droit européen des contrats et apporter une contribution, le cas échéant, aux législateurs de l'UE.
- Influencer sur les projets internationaux clés en matière de marchés publics, dont les révisions de l'accord de l'OMC sur les marchés publics, de la loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés publics et des directives de l'UE sur les recours en matière de marchés publics.
- Poursuivre l'élaboration du contrat modèle ICC pour les fusions et acquisitions internationales (accord sur l'achat et la vente d'actifs).
- Mettre à jour le contrat modèle ICC de vente internationale.

---

### Marketing et publicité

---

#### **Mandat**

Promouvoir auprès des entreprises de strictes normes d'éthique du marketing, grâce à l'autodiscipline et aux codes ICC, et faire connaître les positions et les initiatives de la communauté économique mondiale sur les actions gouvernementales touchant au marketing et à la protection du consommateur.

#### **Projets pour 2009**

- Encourager l'autodiscipline dans le monde en promouvant le Code ICC consolidé sur les pratiques de publicité et de communication de marketing, le Code ICC de vente directe et le Code ICC/ESOMAR de pratiques loyales en matière d'études de marché et d'opinion.
- Œuvrer au succès du lancement de la Business Action for Responsible Marketing and Advertising (BARMA), qui a pour objet d'instruire les professionnels du marketing et de la publicité, de renforcer les systèmes d'autodiscipline existants et de promouvoir l'autodiscipline sur les marchés où elle est encore peu développée.
- Dégager un consensus sur les questions émergentes dans le domaine des pratiques de la publicité et du marketing, dont les arguments de durabilité dans la publicité, le placement de produits et les médias numériques.
- Orchestrer l'action des entreprises vis-à-vis des initiatives des organisations internationales touchant au marketing et à la publicité.

## *Commerce, investissement et mondialisation*

---

### **Concurrence**

---

#### **Mandat**

Veiller à ce que les besoins actuels des entreprises et les réalités du marché mondial soient pris en compte dans la formulation et la mise en œuvre des lois et des politiques de la concurrence.

#### **Projets pour 2009**

- Renforcer le rôle d'ICC en tant que principal porte-parole des entreprises au sein de l'International Competition Network et contribuer à la formulation de ses recommandations sur l'application de la politique de la concurrence, les cartels, les concentrations et les pratiques unilatérales.
- Soutenir la reconnaissance par la Commission européenne du secret professionnel liant les avocats à leurs clients en intervenant dans la procédure d'appel d'AKZO Nobel devant la Cour de justice européenne.
- Formuler des conseils sur l'application des règles européennes de la concurrence par les autorités de la concurrence des États membres de l'UE et sur la réforme des règles de l'UE relatives aux abus de position dominante, à l'application par des parties privées et aux restrictions verticales.
- Exprimer les vues de la communauté économique internationale sur le développement de la politique de la concurrence aux États-Unis, autant que de besoin.
- Suivre de près l'évolution des politiques de la concurrence dans des pays émergents tels que la Chine et l'Inde et s'exprimer le cas échéant.

---

### **Services financiers et assurance**

---

#### **Mandat**

Contribuer à l'élaboration de cadres d'autodiscipline et de contrôle financiers fonctionnels et encourager la libéralisation du commerce des services financiers et de l'assurance.

#### **Projets pour 2009**

- Formuler des recommandations, au nom de la communauté économique, afin de contribuer à restaurer la stabilité et l'efficacité des marchés financiers.
- Produire des outils et des scénarios afin de mieux comprendre les conséquences de la crise financière.
- Élaborer des principes directeurs à l'intention des membres indépendants des conseils d'administration et des entreprises non cotées en bourse, en collaboration avec les autres commissions intéressées d'ICC.

---

### **Réglementations douanières et commerciales**

---

#### **Mandat**

Encourager la réduction des obstacles au commerce international dus aux politiques et procédures douanières.

#### **Projets pour 2009**

- Continuer de diriger la contribution de la communauté économique mondiale aux négociations multilatérales sur la facilitation du commerce.
- Contribuer aux débats intergouvernementaux sur le renforcement de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et encourager autant que possible le développement de la reconnaissance mutuelle.
- Réviser les Principes directeurs d'ICC pour les douanes.
- Renforcer la coopération d'ICC avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) sur diverses questions, dont la nomenclature et la valeur en douane.
- Consolider le rôle clé d'ICC dans la modernisation des douanes et la simplification des procédures commerciales, en étroite collaboration avec l'OMD, la Banque mondiale et d'autres organisations.

---

### **Propriété intellectuelle**

---

#### **Mandat**

Favoriser l'établissement d'un cadre équilibré, efficace et durable pour la protection de la propriété intellectuelle.

#### **Projets pour 2009**

- Promouvoir activement le projet de traité international sur le « privilège du client » concernant les conseils professionnels en matière de propriété intellectuelle.
- Coordonner une contribution multisectorielle aux négociations sur un régime international sur l'accès aux ressources génétiques et au partage des bénéfices qui en découlent, dans le cadre de la Convention sur la biodiversité.
- Compléter la « trousse à outils » d'ICC à l'intention des chambres de commerce en rédigeant un manuel sur les programmes de propriété intellectuelle, avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).
- Formuler le point de vue des entreprises sur le rôle de la protection de la propriété intellectuelle dans le développement et le déploiement de technologies propres, en collaboration avec la Commission de l'environnement et de l'énergie.
- Contribuer aux débats de l'UE en vue de la réforme de son régime des brevets.
- Apporter un soutien et une contribution au projet BASCAP d'ICC.
- Tenter d'améliorer la coopération internationale et la qualité générale de la recherche et de l'examen des demandes de brevet.

---

## Fiscalité

---

### Mandat

Promouvoir un système fiscal mondial qui élimine les obstacles fiscaux au commerce et à l'investissement internationaux.

### Projets pour 2009

- Renforcer les relations avec le comité d'experts de l'ONU sur la coopération internationale en matière de fiscalité.
- Promouvoir les recommandations d'ICC sur les exigences relatives aux documents portant sur les prix de transfert en organisant un séminaire sur la question.
- Contribuer au nom des entreprises aux travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) relatifs à la TVA sur les services et les biens incorporels, avec le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC).
- Rédiger une prise de position sur les retenues à la source.
- Établir des relations de travail avec des organisations non gouvernementales qui s'expriment dans le domaine de la politique fiscale.
- Apporter une contribution à la Commission de l'environnement et de l'énergie d'ICC sur la question des mesures fiscales touchant aux changements climatiques.

---

## Transport et logistique

---

### Mandat

Favoriser dans le monde entier le transport intermodal et des marchés des transports compétitifs et efficaces.

### Projets pour 2009

- Traiter de questions liées à l'impact des transports sur l'environnement, y compris les émissions du transport aérien et maritime.
- Mettre à jour la déclaration d'ICC sur la libéralisation du transport aérien, à la lumière des actuelles négociations « ciel ouvert » entre les États-Unis et l'UE.
- Contribuer, avec la Commission des réglementations douanières et commerciales, aux débats sur les nouvelles règles relatives à la sécurité des transports, dont celles de l'OMD.
- Influencer sur le processus de ratification du projet de convention de la CNUDCI sur le transport par mer des marchandises.
- Continuer de souligner la nécessité d'investir dans les infrastructures des transports afin que ces derniers puissent mieux répondre aux besoins du commerce mondial.
- Contribuer à la révision des Incoterms 2000.
- Travailler avec la Commission des pratiques bancaires à améliorer la compréhension des nouvelles règles d'ICC relatives aux crédits documentaires (RUU 600) dans le secteur des transports.

---

## Politiques du commerce et de l'investissement

---

### Mandat

Éliminer les obstacles au commerce et à l'investissement internationaux, afin que tous les pays puissent tirer profit des hausses de niveau de vie dues à la croissance des flux du commerce et de l'investissement.

### Projets pour 2009

- Poursuivre la campagne d'ICC en faveur d'une conclusion positive des négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha.
- Apporter une contribution de fond, au nom de la communauté économique mondiale, au débat sur les grandes questions de politique commerciale qui se poseront après Doha, en collaboration le cas échéant avec les groupes de réflexion concernés.
- Contribuer, dans le cadre de la mission générale d'ICC, à défendre l'ouverture des marchés, y compris la libre circulation des marchandises, des services et des investissements, et continuer de mettre les gouvernements en garde contre toute attitude protectionniste en matière d'investissement et de commerce, en particulier en ces temps de crise économique mondiale.
- Rédiger une déclaration d'ICC sur le commerce et les changements climatiques, avec la Commission de l'environnement et de l'énergie.

## *Sujets concernant le rôle des entreprises dans la société*

---

### **Lutte contre la corruption**

---

#### **Mandat**

Encourager l'autodiscipline des entreprises dans le traitement des problèmes d'extorsion et de corruption et apporter la contribution de la communauté économique aux initiatives internationales contre la corruption.

#### **Projets pour 2009**

- Publier et promouvoir la version révisée de l'ouvrage Fighting Corruption – International Corporate Integrity Handbook.
- Élaborer avec les autres organisations concernées un outil de formation, baptisé « RESIST », afin d'aider les responsables de la conformité du secteur privé à réagir à la sollicitation de pots-de-vin.
- Apporter la contribution des entreprises au renforcement du processus d'application de la convention de l'ONU contre la corruption, en vue de la 3<sup>e</sup> conférence des États parties prévue à Doha fin 2009.
- Travailler avec l'OCDE à la révision de ses instruments de lutte contre la corruption des agents publics.
- Encourager une meilleure concordance des règles d'ICC pour combattre l'extorsion et la corruption et des principes élaborés à l'intention des entreprises par les autres organisations concernées.
- Élaborer des principes directeurs d'ICC sur le recours aux intermédiaires.
- Promouvoir les recommandations d'ICC sur les dispositifs d'alerte éthique des entreprises.

---

### **Commerce électronique, technologies de l'information et télécommunications**

---

#### **Mandat**

Encourager la croissance constante du commerce électronique et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par des politiques, des normes de conduite et des principes directeurs encourageant la concurrence, la croissance, la prévisibilité, la conformité et la libre circulation de l'information, en toute sécurité.

#### **Projets pour 2009**

- Réviser et adapter les prises de position existantes visant à encourager un cadre de lois, de règlements et de politiques facilitant l'utilisation des TIC afin de favoriser la croissance économique et le développement social.
- Défendre les positions d'ICC sur des initiatives internationales clés, dont l'élimination des obstacles réglementaires au déploiement de technologies nouvelles, la libéralisation des télécommunications et la sécurité de l'information et des réseaux.
- Faciliter l'adoption d'une autodiscipline internationale dans le domaine de la conformité et de la gouvernance des technologies de l'information.
- Défendre les priorités des entreprises pour la gestion et la coordination techniques du système des noms de domaine au sein de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) et d'autres instances.
- Soumettre des prises de position, des clauses contractuelles types et des pratiques d'excellence d'ICC aux autorités de la protection des données, dont la Commission européenne et l'APEC, afin de faciliter le transfert international des données personnelles.
- Faire progresser les positions de la communauté économique et le dialogue international sur le traitement et la protection des données dans le monde grâce à une conférence annuelle d'ICC sur la question.
- Coopérer avec l'initiative BASIS d'ICC.

---

### **Rôle des entreprises dans la société**

---

#### **Mandat**

Définir le rôle des entreprises face à la mondialisation et à l'évolution des attentes de la société et élaborer des prises de position de la communauté économique mondiale sur des questions clés relatives à la responsabilité des entreprises.

#### **Projets pour 2009**

- Observer la situation et contribuer au nom de la communauté économique mondiale aux principales initiatives internationales dans le domaine de la responsabilité des entreprises, dont :
  - le « pacte mondial » de l'ONU
  - le groupe de travail de l'ISO sur la responsabilité sociale des entreprises
  - le mandat du Représentant spécial de l'ONU pour la question des droits de l'homme, des sociétés transnationales et autres entreprises.
- Développer des arguments à l'appui de la vision d'ICC de la responsabilité sociale de l'entreprise, sur la base de l'expérience du secteur privé et des études existantes.
- Dialoguer avec toutes les parties prenantes, y compris les organisations non gouvernementales, les gouvernements et les entreprises publiques, sur la question de la responsabilité de l'entreprise, en vue d'un échange de connaissances et d'expériences.
- Continuer de promouvoir le travail d'ICC sur la responsabilité de la chaîne d'approvisionnement afin d'encourager une plus grande convergence des approches des entreprises.

---

### **Environnement et énergie**

---

#### **Mandat**

Élaborer des recommandations des entreprises sur les grandes questions relatives à l'environnement et à l'énergie, et maintenir le rôle d'ICC en tant que principal interlocuteur et partenaire, au nom des entreprises, dans les délibérations et négociations intergouvernementales clés de ce domaine.

#### **Projets pour 2009**

- Élaborer au nom des entreprises des recommandations en vue des négociations intergouvernementales relevant de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, dans la perspective du cadre applicable après 2012, et conduire la délégation du secteur privé à la 15<sup>e</sup> conférence des parties, à Copenhague, où ce cadre doit être adopté.
- Poursuivre l'élaboration de recommandations d'ICC sur le rendement, la sécurité, l'investissement et l'approvisionnement énergétiques, ainsi que la collaboration d'ICC avec des organisations et institutions internationales telles que l'Agence internationale de l'énergie et le G8.
- Piloter la participation des entreprises au processus de l'ONU sur la production et la consommation durables en participant à la réunion internationale d'experts de 2009, via le Groupe de travail sur la consommation et la production durables.
- Coorganiser la participation et la contribution des entreprises au 5<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau, par le biais de la Business Action for Water.
- Continuer de travailler sur les questions relatives à la biodiversité dans la perspective de la conférence de 2010 des parties à la Convention de l'ONU sur la biodiversité.
- Communiquer les positions et les réalisations des entreprises à la 17<sup>e</sup> session de la Commission de l'ONU sur le développement durable.

## *Projets spéciaux*

---

### **Business Action to Stop Counterfeiting and Piracy (BASCAP)**

---

#### **Mandat**

Mieux faire connaître les dommages économiques et sociaux dus à la contrefaçon et au piratage et encourager les efforts des gouvernements pour les combattre.

#### **Tâches pour 2009**

- Améliorer les régimes nationaux de protection de la propriété intellectuelle en créant au niveau national des plans d'action et des coalitions de la BASCAP et en mobilisant les porte-parole locaux des entreprises afin d'obtenir des résultats concrets et mesurables.
- Lancer une campagne mondiale de sensibilisation afin d'informer les consommateurs, les décideurs et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement des méfaits de la contrefaçon et du piratage.
- Promouvoir des normes internationales plus strictes en matière de protection des droits de propriété intellectuelle en contribuant à la négociation de l'Accord commercial anticontrefaçon (ACAC).
- Promouvoir les principes directeurs sur la propriété intellectuelle (PI) destinés à fournir aux entreprises des informations sur les mesures qu'elles peuvent prendre pour évaluer l'efficacité de leurs politiques de gestion de la PI, protéger leur PI et améliorer la gestion des risques liés à la contrefaçon et au piratage.
- Continuer de coorganiser le Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage, qui est le plus important sommet annuel consacré à produire des recommandations à l'intention des gouvernements nationaux.

---

### **Business Action to Support the Information Society (BASIS)**

---

#### **Mandat**

Exposer les vues de la communauté économique mondiale sur des questions clés relatives à la société de l'information, dont la gouvernance de l'internet et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), afin de stimuler le développement, au sein des forums créés au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).

#### **Tâches pour 2009**

- Défendre les positions des entreprises et coordonner leur présence au Forum sur la gouvernance de l'internet, en Égypte, ainsi qu'à toutes les étapes préparatoires.
- Contribuer au nom des entreprises aux activités relatives aux lignes d'action du SMSI.
- Représenter la communauté économique mondiale au sein de la Global Alliance for ITC and Development (GAID).
- Coordonner les occasions offertes aux représentants des entreprises d'exprimer leurs priorités et leurs positions lors de manifestations et débats mondiaux sur la gouvernance de l'internet et les TIC au service du développement.

## *Groupe consultatif*

---

### **Groupe consultatif d'économistes d'entreprise (GCEE)**

---

#### **Mandat**

Analyser les principaux problèmes économiques internationaux et conseiller la présidence d'ICC.

#### **Projets pour 2009**

- Contribuer par une analyse économique à nourrir l'évaluation par ICC de la crise financière et de ses conséquences pour le maintien d'échanges commerciaux et d'investissements ouverts partout dans le monde.
- Examiner et analyser les derniers développements économiques mondiaux dans le contexte de la crise financière afin de mieux comprendre ses effets sur l'économie réelle et ses conséquences pour le système financier mondial.
- Contribuer à l'élaboration de la déclaration d'ICC au sommet du G8 de 2009 (Italie).

---

## SERVICES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS D'ICC

---

- Encourager le recours aux services de règlement des différends d'ICC, dont la procédure de référé pré-arbitral, l'arbitrage, l'expertise, les « dispute boards » et l'ADR.
- Promouvoir l'utilisation de Netcase – l'intranet sécurisé dédié à la conduite des procédures d'arbitrage d'ICC dans le cadre de communications en ligne.
- Moderniser les procédures et pratiques existantes afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs.
- Élargir le champ des informations fournies sur les services de règlement des différends d'ICC, par des manifestations et des publications, ainsi que par l'internet.
- Renforcer la promotion des services de règlement des différends d'ICC dans le monde.
- Veiller au bon fonctionnement du Bureau Asie du Secrétariat de la Cour internationale d'arbitrage.
- Étudier d'autres possibilités de décentralisation des services de règlement des différends d'ICC.

---

## INSTITUT DU DROIT DES AFFAIRES INTERNATIONALES

---

### Objectif

Assurer des activités de recherche, de formation et de diffusion de l'information auprès des professionnels du droit, des cadres d'entreprise et des universitaires intéressés par le développement du droit des affaires internationales et en particulier de l'arbitrage.

### Projets pour 2009

- Proposer des formations avancées novatrices, conformément à la philosophie d'excellence de l'Institut.
- Consolider les liens avec les milieux universitaires grâce à la 2<sup>e</sup> édition du Prix de l'Institut destiné à récompenser les meilleurs travaux juridiques dans le domaine du droit commercial international.
- Renforcer la visibilité de l'Institut en tant que laboratoire d'idées, par la poursuite de la publication annuelle des travaux de ses membres sur des questions d'actualité.

---

## SERVICES ICC

---

### ICC Events

#### Objectif

Promouvoir auprès d'un plus large public l'expertise d'ICC, en organisant des manifestations telles que séminaires et conférences, et mieux faire connaître le travail d'ICC dans le domaine des services de règlement des différends, de l'élaboration de règles et de la défense d'idées.

#### Projets pour 2009

- Travailler en plus étroite collaboration avec le département Politique générale et pratiques commerciales afin d'améliorer la visibilité des activités et produits des commissions d'ICC, notamment les RUU 600, la protection des données et les contrats modèles.
- Soutenir les efforts de la Cour internationale d'arbitrage en vue de développer sa stratégie et de renforcer sa visibilité, par des conférences et des séminaires, partout dans le monde, en particulier pour les avocats d'affaires et les jeunes praticiens.
- Renforcer les partenariats avec les organisations professionnelles et les institutions internationales.

### Publications ICC

#### Banque

- ICC Banking Commission Collected Opinions 2005-2008
- Annual Survey of Letter of Credit Law and Practice 2009 (Institute of International Banking Law and Practice)

#### Pratiques commerciales / politique commerciale / investissement

- Contrat modèle pour les transferts de technologie
- Contrat modèle pour les fusions et acquisitions
- Extraterritoriality in the Context of International Business

#### Droit et arbitrage

- Dossier VI : La production de documents dans l'arbitrage international
- Transfer of Ownership in International Trade (Kluwer)
- ICC Arbitration in Practice (Kluwer)
- Recueil des sentences arbitrales de la CCI 2001-2007 (Kluwer)
- L'arbitrage de la CCI, 4<sup>e</sup> édition (Oxford)
- Bulletin de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI

---

## COMITÉS NATIONAUX

---

### Mandat

Consolider la présence d'ICC dans le monde en renforçant son réseau de comités nationaux.

### Projets pour 2009

- Soutenir les comités nationaux dans leurs activités telles que gestion de manifestations, marketing d'image de marque, recrutement de membres et recommandations de politique générale à l'intention des gouvernements.
- Aider les cinq groupes consultatifs régionaux d'ICC présidés par un coordinateur régional et composés des dirigeants permanents des comités nationaux locaux.
- Organiser la réunion semestrielle de tous les dirigeants permanents des comités nationaux afin d'améliorer la communication entre le secrétariat international d'ICC et les comités nationaux et de promouvoir parmi ces derniers des pratiques d'excellence.
- Soutenir l'application de la Charte d'ICC.

---

## COMMUNICATION

---

### Mandat

Promouvoir ICC, ses produits, ses services et ses politiques générales, par l'intermédiaire des médias, et consolider son rôle de porte-parole de la communauté économique internationale dans le débat public sur les questions économiques mondiales.

### Projets pour 2009

- Mieux faire connaître parmi les dirigeants d'entreprise les services essentiels offerts par ICC à la communauté économique mondiale, en particulier dans le domaine de l'élaboration de règles ainsi que des projets spéciaux.
- Orienter vers les dirigeants d'entreprise les efforts médiatiques croissants d'ICC.
- Développer le site internet d'ICC, qui est le moyen le plus efficace de communiquer avec les médias et avec le public et de diffuser des communiqués de presse et des articles.
- Poursuivre la publication dans les principaux organes de presse internationaux d'articles d'opinion et de lettres signées par des membres d'ICC.
- Mieux utiliser les possibilités de la télévision afin de porter les activités d'ICC à l'attention du public international.
- Aider les comités nationaux à obtenir une meilleure couverture nationale des questions traitées par ICC, en mettant en valeur leurs priorités et leurs préoccupations propres.
- Travailler avec les comités nationaux et le personnel du secrétariat afin de veiller à ce que l'image de la CCI soit promue de manière cohérente, y compris par l'utilisation correcte de tous les logos et autres matériels promotionnels d'ICC.
- Mettre en avant, tout au long de l'année, le 90<sup>e</sup> anniversaire d'ICC, avec en particulier une série de manifestations majeures prévues dans différentes régions du monde.

---

## FÉDÉRATION MONDIALE DES CHAMBRES DE COMMERCE (WCF)

---

### Mandat

- Offrir aux chambres de commerce un lieu de rencontre mondial centré sur le partage de l'expérience et des pratiques d'excellence, l'établissement de relations personnelles et le développement de nouveaux produits et services destinés à soutenir les chambres au niveau local.

### Carnets ATA

- Assumer un rôle de premier plan au sein du groupe établi par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) afin d'élaborer un système international électronique des carnets ATA.
- Convaincre les organisations économiques et les chambres transnationales, notamment en Amérique latine et en Asie, d'encourager leurs gouvernements à adhérer à la convention d'Istanbul de l'OMD relative à l'admission temporaire.
- Organiser des réunions de formation et d'information sur les carnets ATA, lors du 6<sup>e</sup> Congrès mondial des chambres de commerce, afin d'identifier de nouveaux pays susceptibles d'adhérer au système.

### Certificats d'origine (CO)

- Élaborer un programme international de formation dans le domaine des certificats d'origine.
- Aider les chambres à profiter des possibilités de délivrance des certificats d'origine préférentiels.
- Commencer à travailler sur des certificats d'origine électroniques.
- Mettre à jour les rapports et statistiques clés par pays concernant les certificats d'origine, avec le CO World Survey 2008-2009.

### Congrès mondial des chambres de commerce (WCC)

- Veiller à l'organisation et au sponsoring du 6<sup>e</sup> Congrès mondial des chambres de commerce, les 3-5 juin 2009 à Kuala Lumpur, en Malaisie.
- Gérer le Concours mondial des chambres de commerce 2009.

### World Chambers Network (WCN)

- Établir la valeur du programme ChamberTrust en tant que moyen d'aider les chambres à assumer leur possible rôle d'opérateurs économiques autorisés.

### Conseil général de la WCF

- Mettre en place l'élection des membres représentant les chambres au conseil général de la WCF et définir le rôle du Transnational Chambers Board (ex-Transnational Chambers Forum de la WCF).

---

## **SERVICES POUR LA PRÉVENTION DES DÉLITS COMMERCIAUX (CCS)**

---

### **Mandat**

Offrir des services visant à prévenir les fraudes et les malversations.

### **Bureau maritime international (BMI)**

- Fournir aux membres un accès en ligne à leur « trousse d'adhésion », avec les services utilisés, le suivi de leurs demandes et les mises à niveau disponibles.
- Développer à l'intention des banques adhérentes un programme d'analyse du risque mettant en lumière les mouvements de cargaisons anormaux présentant un fort taux de risque.
- Proposer une fonction en ligne permettant aux navires de fournir des informations sur les actes de piraterie et de prendre connaissance des dernières tendances en matière de risque.

### **Financial Investigation Bureau (FIB)**

- Mettre à niveau le service de recherche en ligne de l'extranet afin de fournir aux membres des services de vérification évolués.
- Mettre à jour le manuel sur la détection et la prévention des fraudes concernant les instruments financiers.
- Proposer aux membres un produit évolué sur la fraude et l'information financières ainsi qu'un modèle d'évaluation du risque.

### **Bureau d'enquêtes sur la contrefaçon (BEC)**

- Publier le BASCAP Digest, rapport hebdomadaire fournissant des informations sur la contrefaçon et le piratage, l'évolution générale de la situation et les solutions technologiques.
- Maintenir la base de données d'études de cas de la BASCAP où sont répertoriés des milliers de rapports, faits et expériences mettant en lumière la nécessité d'une meilleure protection de la propriété intellectuelle et approfondissant la compréhension par le public du préjudice causé à l'ensemble de la société par la contrefaçon et le piratage.
- Créer un nouveau site internet réservé aux membres afin de leur fournir des services et informations supplémentaires.

## **La Chambre de commerce internationale**

La Chambre de commerce internationale (ICC) est l'organisation mondiale des entreprises. Elle est l'unique porte-parole reconnu de la communauté économique à s'exprimer au nom de tous les secteurs et de toutes les régions.

ICC a pour mission fondamentale d'encourager les échanges et les investissements internationaux et d'aider les entreprises à relever les défis et saisir les opportunités de la mondialisation. Depuis sa fondation, au début du siècle dernier, son action repose sur la conviction que le commerce est une puissante force de paix et de prospérité, et le petit groupe de patrons clairvoyants qui fut à l'origine de sa création se qualifiait lui-même de « marchands de paix ».

Les activités d'ICC relèvent essentiellement de trois domaines : élaboration de règles, arbitrage et politique générale. Le fait que ses entreprises et associations membres soient directement engagées dans le commerce international lui confère un poids sans égal dans la mise en place de règles destinées à guider la bonne marche des affaires dans le monde. Bien que ne faisant appel qu'à l'autodiscipline, ces règles sont quotidiennement respectées dans des milliers de transactions et font partie intégrante de l'édifice du commerce international.

ICC offre également aux entreprises de nombreux services pratiques essentiels, au premier rang desquels figurent ceux de sa Cour internationale d'arbitrage, principale institution mondiale de règlement des litiges commerciaux. Autre pièce maîtresse du dispositif d'ICC, sa Fédération mondiale des chambres de commerce (WCF) a pour mission d'encourager la formation de réseaux et les échanges d'informations sur les pratiques d'excellence des chambres.

Cadres et experts des entreprises membres d'ICC travaillent à formuler le point de vue de la communauté économique internationale, tant sur de grands problèmes touchant au commerce et à l'investissement que sur des sujets techniques et sectoriels essentiels, dans le domaine, entre autres, des services financiers, des technologies de l'information, des télécommunications, de l'éthique du marketing, de l'environnement, des transports, du droit de la concurrence et de la propriété intellectuelle.

ICC entretient d'étroites relations de travail avec les Nations unies comme avec d'autres institutions intergouvernementales, dont l'Organisation mondiale du commerce et le G8.

Fondée en 1919, ICC fédère aujourd'hui des centaines de milliers de sociétés et d'associations, dans plus de 130 pays. Ses comités nationaux relaient les préoccupations des entreprises locales et communiquent aux pouvoirs publics les avis qu'elle exprime au nom de la communauté économique mondiale.

Pour plus d'informations sur l'adhésion à ICC, consulter son site internet ([iccwbo.org](http://iccwbo.org)) ou contacter le département « Membres » de son secrétariat international à Paris.

### **Chambre de commerce internationale**

38 Cours Albert 1er, 75008 Paris, France  
Téléphone +33 (0)1 49 53 28 28 Télécopieur +33 (0)1 49 53 29 42  
Courriel [icc@iccwbo.org](mailto:icc@iccwbo.org) Site internet [www.iccwbo.org](http://www.iccwbo.org)